

qui valait un litre cinquante-neuf centilitres : l'équivalent du litre aurait donc valu, au pouvoir actuel de l'argent, 90 c., prix élevé qui ferait croire à une année de disette. Mais il ne faut pas oublier qu'en Bourgogne les étalons pour les mesures des liquides étaient très variables; ainsi, outre la pinte locale, on se servait à Dijon d'une pinte dite de Bourgogne, qui valait trois bouteilles de Paris ou deux litres soixante dix-neuf centilitres, et je ne doute pas que ce soit de cette pinte dont il est question. Toutefois, comme le prix reste encore élevé, il convient de le comparer au prix du muid au même lieu, en ayant soin de faire porter le calcul, autant que possible, sur des vins de même qualité. Le 7 novembre on en acheta une certaine quantité dont on distribua douze setiers aux ouvriers qui travaillaient au palais ducal; c'était donc du vin commun, et son prix peut servir de base. Or, il coûta 26 s. 8 d. = 73 f. 20 c. le muid. Le poinçon ou muid de Dijon, contenant cent quarante pintes à vin dudit lieu, valait deux cent vingt-deux litres, ce qui porte le litre à 33 centimes. Cette différence entre les deux prix s'explique en admettant que le vin mesuré à la pinte de Bourgogne était du bon vin offert gracieusement par la Duchesse aux ouvriers, tandis qu'on délivrait le vin commun au setier et avec moins de parcimonie. En effet, en étudiant notre tableau du prix du vin (1), on verra qu'il se maintint toujours à peu près entre 26 et 80 sous le muid. Ainsi donc un ouvrier pouvait se procurer, en 1385, sans trop de gêne, au prix de 30 à 40 centimes, le vin nécessaire à ses besoins, puisque ce prix correspondait au taux élevé de son salaire (2).

L'examen raisonné des prix des trois matières les plus

(1) Voir à l'Appendice le tableau B.

(2) Pendant tout le moyen âge, le prix du vin, comparé au prix des autres denrées, resta toujours très élevé, et je suis porté à croire que 1385 fut une année d'abondance et de bon marché.